# délibérations 2009 - 4-délibération du 18/09

L'an deux mille neuf, le dix-huit septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NAUDON Jean-Pierre, suite à une convocation individuelle adressée à tous les conseillers en date du 08 septembre 2009.

**Etaient présents** : Mme ROUGIER Josiane, M. VILLEMIANE Philippe, Mme XIMENEZ Marielle, M. LIAL Alain, Mme AVANZINI Marie-Christine, M. BERNEDE Christian, M. BOISSIERES Louis, M. FRITSCH Laurent, M. CHAUGIER Christian, Mme FRANCOIS Myrtal, Mme THOMAS Marie-Thérèse,

M. LESSEIGNE Jean, M. LACAZE.

**Procuration** : M. DIDIER Guy a donné procuration à Mme ROUGIER Josiane.

ORDRE DU JOUR

- Pandémie grippale - Plan Communal de Sauvegarde (P.C.A.)
- Proposition d'adhésion à l'A.S.E. (**A**ssociation de **S**auvegarde de l'**E**nvironnement)
- Avis d'enquête publique sur les installations classées - SAS G.R.M.
- Compte-rendu réunion de quartier
- Bilan du Défi Sport
- Travaux divers
- Divers

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Madame FRANCOIS donne lecture du compte rendu de la réunion précédente.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que lors de la réunion communautaire de ce jour, le cahier des charges concernant l'acquisition des lots de la Z.A.E. a été validé. Il sera signé conjointement avec la Communauté de Communes du Pays Foyen et les acquéreurs potentiels. Monsieur BERNEDE souhaiterait une homogénéisation de ce règlement aux autres zones artisanales et industrielles du canton.

M. NAUDON précise également que le Conseil Communautaire a approuvé la modification sur le règlement de la zone Ap de la Commune.

M. LESSEIGNE doit contacter le Centre de Gestion afin de s'assurer que la Commune est adhérente au service de médecine professionnelle et préventive et que cette dernière a signé la convention correspondante. Dans l'affirmative, le Conseil Municipal n'aurait pas à délibérer afin de désigner et de rémunérer un prestataire de service habilité à établir le document unique d'évaluation des risques professionnels, obligatoire depuis 2001.

M. FRITSCH souligne l'importance de l'implication de la Commune en cas d'accident.

Le compte-rendu de la réunion précédente est voté à l'unanimité.

Mme FRANCOIS est élue secrétaire de séance.

**I - Pandémie grippale - Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)**

Chaque groupe de pilotage présente les activités essentielles à assurer et les mesures utiles à prendre en cas de pandémie grippale. M. LACAZE préconise la permanence, à tout de rôle, d'un élu en cas de déclenchement du PCS. Quelques précisions seront ajoutées au Plan qui est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier préfectoral en date du 17/09/2009 relatif aux mesures à appliquer lors de la fermeture des classes ou d'établissements scolaires. Ce dernier rappelle la circulaire de l'Education Nationale qui prévoit en particulier que « les locaux fassent l'objet d'une aération et d'un nettoyage complet des surfaces et objets collectifs avec des produits ménagers habituels ou avec du savon et de l'eau chaude. Le personnel effectuant ce

nettoyage devra uniquement être équipé de gants habituellement utilisés à cette tâche. Il n'est donc pas nécessaire de désinfecter les locaux ». Mme THOMAS rappelle que ces consignes sont logiquement déjà appliquées par le personnel de l'école.

L'assemblée reste sceptique sur les orientations des pouvoirs publics concernant la gestion de cette éventuelle crise.

**II - Proposition d'adhésion à l'A.S.E. (Association de Sauvegarde de l'Environnement)**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les statuts de l'**A**ssociation de **S**auvegarde de l'**E**nvironnement qui a pour objet de favoriser, développer et promouvoir la sauvegarde de l'environnement sous tous ses aspects.

Cette association intervient notamment dans la destruction des nids de frelons asiatiques. Le montant de l'adhésion est de 0.187 EUR/habitant.  Pour cette année, une adhésion de 5 EUR est demandée aux personnes qui feront appel à son service ainsi qu'un dédommagement des frais de 20 EUR.

Devant la recrudescence des nids de frelons asiatiques et le coût d'intervention de professionnels, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve cette adhésion à l'unanimité.

**III - Avis d'enquête publique sur les installations classées - SAS G.R.M.**

Le registre d'enquête publique concernant les installations classées se rapportant à la demande d'autorisation d'exploiter un établissement de préparation et de conditionnement de vin, déposée par SAS GRM, est consultable en mairie. En effet, la Commune est située dans le périmètre de

1 kilomètre autour de l'installation projetée. Cette enquête publique se déroulera du 05/10/2009 au 04/11/2009.

Le commissaire enquêteur était présent aujourd'hui pour l'enquête relative au plan de gestion, de restauration et d'entretien du réseau hydrographique des bassins versants du territoire du Bas Canton de Ste Foy La Grande, enquête prévue du 14 au 28 septembre.

**IV - Compte-rendu réunion de quartier**

La réunion de quartier a été organisé le vendredi 29 août 2009 en soirée, réunissant les habitants des différents hameaux : les Goulards, les Petits Briands, la Brande, le Lotissement du Haut Terrier, le Pas des Brebis et le tertre des Goulards. La réunion a eu lieu dans le séchoir à tabac appartenant à M. et mme JOURDAIN Daniel. Environ 80 personnes y ont assisté. La soirée s'est poursuivie par un repas champêtre dans la bonne humeur et en chansons. La nouvelle dénomination des routes et chemins a fortement intéressé l'assemblée. Le chemin des arlandies ne semble pas faire l'unanimité auprès des riverains. Le choix sera discuté ultérieurement.

**V - Bilan du Défi Sport**

Le Défi Sport s'est déroulé, pour la deuxième année consécutive, sur deux sites de la Commune : la salle polyvalente et l'étang de la Châtaignière. Vingt-deux associations ont participé à cette manifestation. Deux cent soixante-quinze participants, notamment des gens du voyage, ont été enregistrés (essentiellement des enfants).

M. LACAZE regrette l'absence de la plupart des clubs le soir au repas. M. LIAL a été interpellé sur le manque de communication (annonces au micro, pub...). M FRITSCH est étonné. Il rappelle les moyens mis en place : distribution de prospectus, affichage dans différents lieux, articles dans la presse et publicité à la radio.

Les points forts de cette journée ont été : l'escalade, l'escrime, le tennis, le tir à la fronde, la gymnastique.

La Commission Sport et Loisirs souligne l'absence des clubs de football, de rugby, de hand-ball.

M. LIAL interpelle l'assemblée sur l'article passé dans le journal Sud-Ouest qui mentionnait que le Défi Sport avait été organisé conjointement avec la Communauté de Communes du Pays Foyen.

De toute évidence l'auteur de cet article était fort mal renseigné.

**VI - Travaux divers**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis établi par Menuiserie Foyenne pour l'installation d'une porte coulissante au bureau de la comptabilité. D'autres devis sont attendus.

L'entreprise EUROVIA réalise actuellement des travaux Rue des Pouges. Cette dernière propose aux riverains de goudronner, sur devis, leur entrée. La circulation des véhicules lourds sera interdite momentanément.

**VII - Divers**

L'assemblée prend connaissance de la maquette du bulletin municipal. Ce dernier sera distribué très prochainement.

Une demande de permission de voirie a été déposée ce jour, par Gironde Haut Débit Numérique, concernant l'implantation d'une armoire et la pose de deux coffrets, au lieu-dit Le Roc de Métille, afin d'améliorer la couverture Haut Débit (Internet) de la Commune. Le projet avance. On ne peut que s'en réjouir.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.**